

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19542**

Intitulé

Chargé(e) d'exploitation en réseaux et télécoms

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CCI & CAUX	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326r Assistance informatique, maintenance de logiciels et réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chargé d'exploitation réseaux & télécoms installe et teste les équipements de communication, les matériels et logiciels informatiques (postes et serveurs connectés). Il maintient en conditions opérationnelles (maintenance curative et préventive) tous les équipements connectés aux réseaux. Il doit sécuriser les accès aux différents équipements du système d'information.

Ces activités sont:

- 1 Mettre en service le matériel informatique et réaliser les tests
- 2 Répertorier, prendre en compte et corriger les dysfonctionnements des équipements connectés
- 3 Mettre en place et administrer les outils de sécurité et de sauvegarde

Le titulaire est capable d'effectuer la/le:

- Participation à l'élaboration de solutions techniques
- Déploiement de nouveaux matériels informatiques
- Participation à l'évolution des équipements informatiques existants
- Tests de fonctionnement et Intégration de la solution au système d'information et corrections éventuelles
- Participation à la planification et au suivi du projet
- Rédaction de la documentation technique
- Réalisation de l'inventaire matériel et logiciel du système informatique
- Traite les incidents et interruptions de service
- Suit les ressources et performances des systèmes et équipements autonomes ou connectés
- Met à jour les différents référentiels documentaires du système d'information de l'entreprise
- Évalue les risques en matière de sécurité informatique et met en place les outils adaptés
- Contrôle la conformité des équipements connectés et la sécurité d'accès au SI
- Participe à l'amélioration continue de la politique de sécurité de l'entreprise
- Réalise une veille technologique

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le chargé d'exploitation réseaux & télécoms peut être intégré dans des structures de tailles variables :

- dans des entreprises spécialisées en informatique (ESN - Entreprise de service numérique ou SSII, hébergeurs, FAI - fournisseurs d'accès Internet), la taille pourra aller de la TPE à la grande entreprise
- dans des services intégrés de structures utilisatrices publiques ou privées, dont le domaine d'activité peut être très différent : industrie, commerce, services, santé....
- Chargé d'exploitation réseaux & télécoms
- Technicien systèmes & réseaux
- Technicien télécoms
- Technicien réseaux & télécoms
- Technicien de maintenance des réseaux
- Technicien de production
- Technicien informatique
- Technicien d'intervention

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour obtenir la certification dans sa globalité, le candidat se voit valider les 3 blocs par le jury de délivrance de la certification

- Mettre en service le matériel informatique et réaliser les tests

- Répertorier, prendre en compte et corriger les dysfonctionnements des équipements connectés
 - Mettre en place et administrer les outils de sécurité et de sauvegarde
- Une validation partielle de chaque bloc peut être délivrée.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 19542 - Bloc 1 : Mettre en service le matériel informatique et réaliser les tests</p>	<p>En formation initiale (primo apprenant) ou formation continue (salarié) :</p> <p>1 / Mise en situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production écrite individuelle ou collective d'un document : Recensant les fonctionnalités de la solution technique (incluant des schémas et spécifications techniques) et permettant de définir la solution matérielle et/ou logicielle - Réalisation individuelle ou collective d'une maquette de la solution. <p>Durée : 2h</p> <p>Lieu : centre de formation</p> <p>2/ Mise en situation professionnelle individuelle : déploiement d'une solution informatique au sein d'un environnement de production réel ou simulé</p> <p>Durée : 2h</p> <p>Lieu : centre de formation</p> <p>3/ Mise en situation professionnelle (individuelle ou collective) : Tests d'équipement informatique et réalisation de corrections</p> <p>Durée : 2h</p> <p>Lieu : centre de formation</p> <p>4/ Mise en situation professionnelle (individuelle ou collective) : gestion de projet issu de l'entreprise ou théorique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un planning - Suivi des différentes étapes - Formalisation des remontées auprès de l'Equipe projet <p>Durée : minimum 35h</p> <p>Lieu : centre de formation ou entreprise</p> <p>5/ Epreuve écrite individuelle ou collective : Rédaction d'une documentation technique</p> <p>Durée : 1h</p> <p>Lieu : centre de formation</p> <p>En formation continue (salarié) :</p> <p>Possibilité de remplacer les évaluations par la réalisation d'un portefeuille de preuves en relation avec le bloc, 3 à 6 mois après le parcours formatif et une immersion professionnelle de cette durée.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 19542 - Bloc 2 : Répertorier, prendre en compte et corriger les dysfonctionnements des équipements connectés</p>	<p>En formation initiale (primo apprenant) ou formation continue (salarié) :</p> <p>1/ Mise en situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte d'éléments définissant une panne - identification de l'origine des incidents - Dépannage d'une solution informatique au sein d'un environnement de production simulé <p>Durée : 2h</p> <p>Lieu : centre de formation</p> <p>2/ Mise en situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'un outil de gestion de parc - Rédaction d'un compte-rendu d'intervention <p>Durée : 30mn minimum</p> <p>Lieu : entreprise</p> <p>En formation continue (salarié) :</p> <p>Possibilité de remplacer les évaluations par la réalisation d'un portefeuille de preuves en relation avec le bloc, 3 à 6 mois après le parcours formatif et une immersion professionnelle de cette durée</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 19542 - Bloc 3 : Mettre en place et administrer les outils de sécurité et de sauvegarde</p>	<p>En formation initiale (primo apprenant) ou formation continue (salarié) :</p> <p>1/ Etude de cas écrite (individuelle ou collective) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse d'un SI présentant des risques pour une organisation réelle ou fictive - Proposition de solutions <p>Durée : 1h30</p> <p>Lieu : centre de formation</p> <p>2/ Etude de cas écrite (individuelle ou collective) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des accès au parc informatique d'une entreprise réelle ou fictive <p>Durée : 1h30</p> <p>Lieu : centre de formation</p> <p>3/ Epreuve écrite individuelle ou collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production d'un dossier de veille en français et en anglais <p>Durée : 1h</p> <p>Lieu : centre de formation</p> <p>En formation continue (salarié) :</p> <p>Possibilité de remplacer les évaluations par la réalisation d'un portefeuille de preuves en relation avec le bloc, 3 à 6 mois après le parcours formatif et une immersion professionnelle de cette durée</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Président (personnalité qualifiée du monde économique) - 1 représentant des employeurs - 1 représentant des salariés - 1 représentant de CCI & Caux ou de l'organisme concerné
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 11 mars 2004 publié au Journal Officiel du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour 4 ans, au niveau III, sous l'intitulé "Chargé d'exploitation en réseaux et télécoms" avec effet au 09 août 2017 jusqu'au 18 décembre 2022.

Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Chargé(e) d'exploitation en réseaux et télécoms" avec effet au 21 juillet 2014, jusqu'au 09 août 2017.

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé Chargé d'exploitation en réseaux et télécoms avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2014.

Arrêté du 17 mars 2003 publié au Journal Officiel du 27 mars 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 30 janvier 1995 publié au Journal Officiel du 22 février 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien supérieur des systèmes Unix/C et Réseaux'.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Site du Havre : 10 personnes par an

Site de Saint Benoît (Réunion) : 16 personnes par an

Site de Béziers : 10 personnes par an

Autres sources d'information :

Le Havre :

<http://www.ccicaux-formation.com> ; formation@ccicaux-formation.com

Saint Benoît :

<http://www.reunion.cci.fr/formation/index.php/nos-implantations/5-pole-formation-est>

Béziers :

<http://www.sudformation.cci.fr/formations/chargee-dexploitation-reseau-et-telecommunications>

<http://www.ccicaux-formation.com>

Lieu(x) de certification :

CCI & CAUX : Normandie - Seine-Maritime (76) [Le Havre]

CCI & CAUX : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Hérault (34) [Béziers]

CCI & CAUX : Réunion - Réunion (974) [Saint Benoît]

CCI&CAUX : CHCI 182 Quai George V - 76600 LE HAVRE

CCI Île de La Réunion Pôle Formation EST - 15, rue Pierre Benoît Dumas - 97470 Saint - Benoît

CCI Sud Formation - CFA LANGUEDOC-ROUSSILLON - Établissement de Béziers - Rue Joliot Curie - Parc d'activités le Capiscol - CS40371 - 34535 Béziers Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CCI&CAUX : CHCI 182 Quai George V - 76600 LE HAVRE

CCI Île de La Réunion Pôle Formation EST - 15, rue Pierre Benoît Dumas - 97470 Saint - Benoît

CCI Sud Formation - CFA LANGUEDOC-ROUSSILLON - Établissement de Béziers - Rue Joliot Curie - Parc d'activités le Capiscol - CS40371 - 34535 Béziers Cedex

Historique de la certification :

Ancien libellé : - Technicien supérieur des systèmes Unix/C et Réseaux (arrêté du 30 janvier 1995 publié au Journal Officiel du 22 février 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.).

Certification précédente : Chargé d'exploitation en réseaux et télécoms